

25 - Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions aux écoles

Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur : La mission Développement Durable, en lien avec la direction de l'Education, a lancé en septembre 2010 un appel à projet aux écoles dans le cadre de l'opération «J'agis pour ma planète». Il s'agit de la 6^{ème} édition de cette opération. Il est proposé d'attribuer une aide financière aux huit écoles ayant déposé un projet pour un montant total de 4 000 €.

L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires. Chaque année, la Ville de Besançon contribue au développement de cette discipline en accompagnant directement les enseignants en leur permettant de faire appel à des professionnels extérieurs.

La mission Développement Durable, en lien avec la Direction de l'Education, a lancé en 2010 une opération «J'agis pour ma planète». Cette dernière vise à encourager les écoles à concevoir et réaliser une action pédagogique qui réponde aux enjeux du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Une aide financière forfaitaire sera apportée aux établissements scolaires engagés dans la démarche dans la limite d'un plafond de 1 000 € par école (si plusieurs classes).

Cet appel à projet pour sa 6^{ème} édition est entré dans les habitudes des enseignants qui comptent sur l'aide de la Ville pour monter des projets pédagogiques qui portent pour la plupart sur les thèmes du jardinage et de l'alimentation.

Un comité de sélection constitué d'élus, des services en charge des thématiques du Développement Durable, des Espaces Verts et de l'Education, s'est réuni le 17 décembre 2015.

Huit dossiers de candidatures représentés par 6 écoles regroupant 22 classes ont été déposés. Sur 8 projets, 6 concernent le jardinage, 1 traite de l'origine et la transformation des produits laitiers et 1 aborde la biodiversité par le biais des oiseaux. Chaque projet ferait l'objet d'une aide financière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les aides suivantes :

- 1 000 € à l'école maternelle Jules Ferry (Rosemont) répartis à hauteur de 550 € pour le projet «Transformons et apprécions les fruits et légumes de notre région» et de 450 € pour le projet «Origine et transformation des produits laitiers». Jardiner et cuisiner bio et local en achetant des produits sur les marchés locaux pour le premier et réalisation de beurre, yaourts, fromages, glaces, en ayant bénéficié des animations ferme et chèvres, visite au musée du Comté pour les autres.
- 150 € à l'école élémentaire de La Butte pour le projet «Jardiner et cuisiner pour mieux manger» en portant une attention particulière au calendrier des plantations.
- 250 € à l'école maternelle de La Butte pour le projet «De la terre à l'assiette».
- 900 € à l'école maternelle Granvelle pour le projet «Parcours des senteurs». Projet autour du jardinage dans des jardinières. Nécessité de s'équiper en outils et livres.
- 600 € à l'école élémentaire La Bruyère pour le projet «Un refuge pour les oiseaux : accueillir la biodiversité». Pouvoir accueillir les oiseaux (arbustes, arbres, nichoirs) et les observer (jumelles), animations spécifiques (LPO, muséum d'histoire naturelle...).
- 300 € à l'école maternelle Fourier pour le projet «Graines de jardiniers». Création d'un carré de potager, installation de jardinières et d'un récupérateur d'eaux pluviales.
- 800 € à l'école élémentaire de La Grette pour le projet «Jardin collectif, jardin écologique». Toute l'école est concernée : élevage de papillons, étude des différentes façons de faire grandir une plante, biodiversité, pollinisation, eau (récupérateur d'eau, lombricomposteur, matériel de jardinage, graines, bulbes, papillons...).

En cas d'accord, la somme de 4 000 € sera prélevée sur la ligne de crédit 65.830.6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'ensemble de ces propositions d'attribution dans le cadre de l'opération «J'agis pour ma planète».

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme FALCINELLA, M. DAHOUI, M. LEUBA, M. POULIN (2), M. POUJET (2), Mme ZEHAF et M. CHALNOT n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 11 mars 2016.